

L'EP SCoT a mis en place six commissions thématiques ouvertes à tous pour faciliter la mise en œuvre du SCoT

Luc REMOND  
Elu à l'EP SCoT  
Réfèrent de la Commission Déplacements



La première séance avait permis d'identifier les sujets prioritaires de la Commission à savoir le covoiturage / parkings-relais et la logistique / transport de marchandises.

Cette seconde séance a eu pour objet d'aborder la question du covoiturage et des parkings-relais.

### L'actualité locale en matière de déplacements

→ **Le volet déplacement de la loi sur la transition énergétique et la croissance verte** : stratégie nationale pour le développement de la mobilité propre, création d'un nouvel outil de planification : le plan de mobilité en milieu rural, mesures en faveur du covoiturage, possibilité de créer des zones à circulation restreinte pour lutter contre la pollution, ...

#### → Le projet de CPER 2015-2020

**Volet ferroviaire** : remise en état de la ligne Grenoble Gap, amélioration de la qualité de service et de l'intermodalité sur l'étoile ferroviaire grenobloise (dont déplacement de la gare de Pont-de-Claix et réouverture de la gare de Domène), ...

**Volet routier** : aménagement de l'échangeur du Rondeau, étude sur l'aménagement de la RN 85

**Volet transport par câble** : liaison Fontaine La Poya – Grenoble Presqu'île – Saint-Martin-le-Vinoux.

→ **Des échanges entre la Métro/le SMTC, la CAPV et le Grésivaudan** sur la création d'une Autorité Organisatrice Métropolitaine : piste qui semble intéressante dans la mesure où cette échelle permet d'aborder plusieurs thématiques et de faire le lien avec les actions menées par le CG et la Région (covoiturage, coordination des offres, billettique, tarification unique...).

### Focus... Sur les parkings-relais (P+R) et aires de covoiturage existants ou en projet dans la région grenobloise

#### → Pourquoi la Commission a choisi de travailler sur ce sujet ?

Dans la perspective de contribuer aux travaux déjà engagés par les AOT et AOTU concernant le développement de l'offre TC et l'amélioration de la continuité et de la lisibilité de l'offre multimodale, la Commission fait le choix de s'intéresser à l'optimisation du remplissage des voitures individuelles et au transfert des usagers vers d'autres modes de transport (TC notamment).

Pour cela, l'objectif est de favoriser le développement des parkings-relais (P+R) et des aires de covoiturage notamment pour limiter le trafic automobile sur les trajets pendulaires longs, en particulier les flux entre le cœur dense de l'agglomération grenobloise et le reste de la grande région grenobloise.

#### •Parkings-relais et de covoiturage : la stratégie du SCoT

Le SCoT préconise de créer des P+R au plus près des populations à desservir, autour des gares et ponts d'arrêts des principales lignes de car express. Cela permet aux usagers de limiter la distance parcourue en voiture et de parcourir le plus de kilomètre possible en TC ou en covoiturage.

*A contrario*, la concentration des P+R aux limites de la zone urbaine dense ne règle pas la question des embouteillages pour arriver vers cette destination et ne réduit le trafic automobile que sur les derniers kilomètres.

#### •Une stratégie à approfondir et à territorialiser

Le SCoT propose un principe général de localisation des futurs parkings-relais et de covoiturage, mais ne quantifie pas le nombre de places à créer et n'indique pas leur localisation précise. Par ailleurs, le projet de loi sur la transition énergétique et la croissance verte prévoit que les « autorités organisatrices de la mobilité durable » élaborent des « schémas des aires de covoiturage ».

Dans ce cadre, la Commission a choisi d'approfondir ce sujet en commençant par un état des lieux consolidé de l'offre et de l'usage des parkings relais ou de covoiturages existants ou en projet à l'échelle de la région grenobloise, réalisé par l'AURG avec la collaboration des AOT, AOTU et EPCI de la RUG. Le résultat intermédiaire de cet état des lieux a été présenté en séance et sera complété d'ici juin.

→ **Ce qu'il faut retenir :**

• **Une offre importante de places de parking dans la région grenobloise avec**

6 100 places dans des parkings officiellement dédiés à un usage de P+R ou d'aire de covoiturage

Et plus de 7 300 places susceptibles de servir de P+R ou d'aire de covoiturage, (parkings AREA, parkings de gares, d'équipements publics voire de supermarchés).

• **Une offre inégalement répartie** impliquant des enjeux de développement de l'offre au nord-est et au sud de la région grenobloise.

• **Des parkings très utilisés voire souvent saturés en dehors du cœur de l'agglomération grenobloise**, notamment autour des gares et des arrêts des lignes de car express au nord-ouest et au nord-est de la région grenobloise ; un usage plus limité des parkings situés dans le cœur de l'agglomération grenobloise car ils se situent « en aval » des secteurs congestionnés et au sud de la région grenobloise car l'offre TC y reste moins performante.

• **Plus de 750 places supplémentaires en cours de réalisation ou en projet** dont près de la moitié seront situées au nord-est de la région grenobloise mais des projets presque exclusivement dédiés au rabattement vers les TC (P+R) pour répondre à des situations de saturation de parkings existants mais aussi pour accompagner le développement de l'offre TC.

**Quelles perspectives pour la poursuite du travail de la Commission sur ce sujet ?**

• **Consolider le recueil d'information** sur les parkings-relais et de covoiturage existants ou en projet et le compléter par une analyse des dispositifs existants dans la région grenobloise pour faciliter le covoiturage (sites locaux de mise en relation notamment).

• **Travailler sur la question des priorités de circulation** pour les automobilistes qui pratique le covoiturage (possibilité d'emprunter les voies réservées / spécialisées actuellement dédiées aux transports collectifs) : analyse du contexte réglementaire et d'exemples.

• **Définir les objectifs et modalités de travail** pour aller vers la production d'un schéma des parkings-relais et aires de covoiturage à l'échelle de la région grenobloise.

**A venir ... Les prochains sujets pour la Commission**

• Covoiturage et parkings-relais : poursuite du travail.

• Transports de marchandise et logistique à l'échelle de la région grenobloise.

**La prochaine séance est prévue le 16 juin à 18h30 à Voreppe.**

**Les participants à la 2nd Commission Déplacements :**

Gérard CAMBON (3C2V), Luc REMOND (CAPV), Jean-Claude CANOSSINI (CAPV), Jacques FABBRO (La Métro), Laurent BRAUD (La Métro), Jérôme FOURCHES (CAPV), Patricia SERVAGE (CAPV), Marie-Pierre FLECHON (CG 38), Aksel SALMAN (Région RA), Stéphanie MACHENAUD (EP SCoT), Amandine DECERIER (EP SCoT), Murielle PEZET-KHUN (AURG), Gabriel JOURDAN (AURG).

**>> Pour prolonger le débat :**

<http://www.scot-region-grenoble.org/>